

30 juin 2023 : Célébration du 1er anniversaire de la profession de commissaire de justice.

Le 30 juin 2023, le Bureau de la Chambre nationale des commissaires de justice a réuni les membres de la profession, les représentants des pouvoirs publics et ses partenaires pour célébrer le premier anniversaire de la création de la nouvelle profession. Cet événement, qui s'est déroulé à Paris au cours des 8^{èmes} Assises du Groupement des commissaires de justice administrateurs d'immeuble (GCJAI), était placé sous le haut patronage du Garde des Sceaux Eric Dupond-Moretti, malheureusement retenu par l'actualité auprès du président la République. Les discours prononcés par Benoit Santoire, président de la Chambre nationale et Rémi Decout-Paolini, directeur des Affaires civiles et du Sceau, ont souligné les avancées accomplies au cours de cette première année et tracé les perspectives pour la profession.

1^{ER} ANNIVERSAIRE DE LA PROFESSION DE COMMISSAIRE DE JUSTICE

Sous le haut patronage de M. Éric Dupond-Moretti
garde des Sceaux, ministre de la Justice.

Benoit Santoire a exprimé sa **fiereté** et sa **gratitude** envers tous ceux qui ont contribué à la naissance de la profession. Il a souligné les défis relevés au cours de cette première année parmi lesquelles figurent l'obtention d'une hausse du tarif des actes au titre de l'aide juridique, un accord sur la revalorisation des tarifs des actes pénaux et l'adoption de proposition de loi visant à lutter contre l'occupation illicite des logements renforçant le rôle des commissaires de justice en tant que **médiateurs économiques et sociaux**. Le président a également mis en avant les efforts de la profession pour promouvoir la **parité** et l'**égalité professionnelle** et décrit les actions entreprises en matière de la formation, de développement du numérique et de communication pour assurer l'avenir de la profession.

Rami Decout-Paolini a de son côté félicité la jeune profession, qui « a repris le flambeau de ses prédécesseurs avec la fiereté de son histoire mais sans nostalgie excessive, bien consciente du bel héritage qui lui a été confié, mais résolue à le faire prospérer. »

Il a exprimé la **confiance** et l'engagement de l'équipe de la Direction des affaires civiles aux côtés du Bureau national et salué l'instauration d'une relation de confiance et la qualité du travail accompli tous au long de cette première année. Il a en particulier évoqué la confiance mise en l'œuvre de la C.N.C.J. comme de la discipline et des services enquêtes de la

« Votre investissement en la matiÃ©re qui ne sÃ©est jamais dÃ©menti, dÃ©montre combien vous savez que la confiance de nos concitoyens dans nos professions du droit est intimement liÃ©e Ã© leur exemplaritÃ©. »

Le directeur des Affaires civiles et Sceau a Ã©galement reconnu la **capacitÃ© d'innovation** de la profession, **sur le plan technologique**, avec le dÃ©veloppement du constat par drone, **sur le plan juridique** avec sa participation active Ã© la mise en place de la signification par voie Ã©lectronique ou de la modernisation de la procÃ©dure de saisie des rÃ©munÃ©rations, et sur le plan Ã©conomique avec le dÃ©veloppement de lâ€™TM activitÃ© d'administration d'immmeubles et ses projets de prolongement avec lâ€™TM activitÃ© d'entremise immobiliÃ©re.

M. Decout Paolini a Ã©galement assurÃ© BenoÃ©t Santoire du soutien de la Chancellerie concernant les demandes de revalorisation des tarifs des actes du commissaire de justice, et lâ€™TM attention portÃ©e Ã© son Ã©volution, notamment au regard de l'avis qui sera rendu par l'AutoritÃ© de la Concurrence sur la carte de libre installation des commissaires de justice.

En conclusion, Decout-Paolini a exprimÃ© sa confiance en la capacitÃ© des commissaires de justice Ã© relever les dÃ©fis qui les attendent, et dans lâ€™TM accomplissement de ses missions de service public. Ã© *« C'est indÃ©niable, les entreprises, les particuliers, les institutions et les collectivitÃ©s savent qu'ils peuvent s'appuyer sur de nouveaux juristes de proximitÃ©, officiers publics et ministÃ©riels, les commissaires de justice ».*

La **premiÃ©re promotion de commissaires de justice** reÃ©sue Ã© lâ€™TM examen d'aptitude en Juin dernier, Ã©tait Ã©galement prÃ©sente pour cÃ©lÃ©brer cet anniversaire, et a pu rencontrer les membres du Bureau national et de lâ€™TM Ã©quipe de lâ€™TM [Institut national de formation des des commissaires de justice](#) (INCJ).

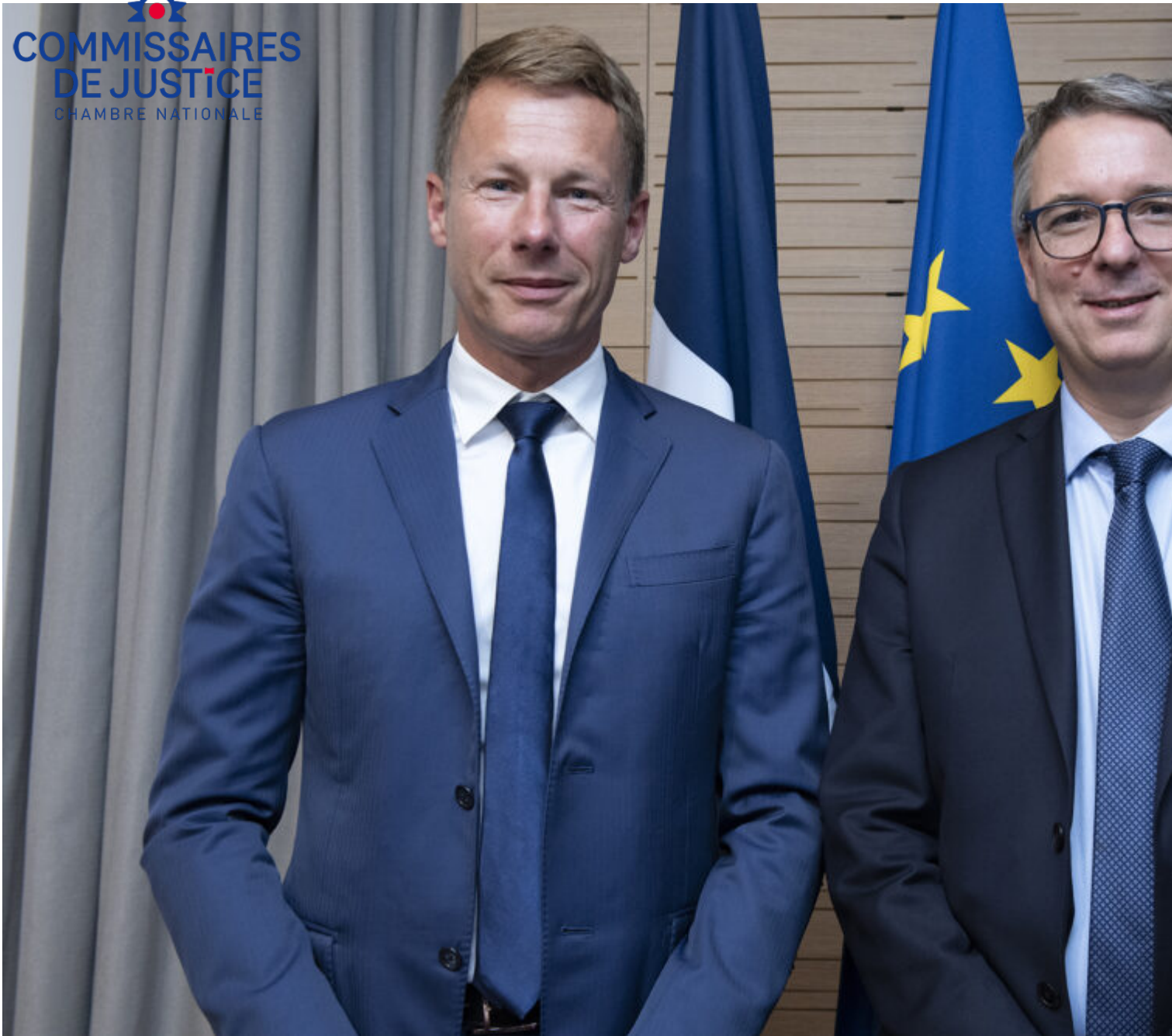
1^{ER} ANNIVERSAIRE DE LA PROFESSION DE COMMISSAIRE DE JUSTICE

*Sous le haut patronage de M. Éric Dupond-Moretti
garde des Sceaux, ministre de la Justice.*



Publication IA@gale Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicit  de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arr t  du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)







Publication I gale Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicit  de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l tmobjet d tmun arr t  du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)



Publication Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publication de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)

